

l'enthousiasme de mon collègue sur la viande, cela paraîtra un peu plus terne de parler de l'impact de l'économie asiatique et japonaise, en particulier sur l'économie wallonne.

Très succinctement, nous sommes dans un monde globalisé, c'est-à-dire que toute économie a une interaction sur les économies des autres. L'économie asiatique a un impact important sur notre propre croissance.

Cela dit, nous souffrons bien plus du caractère atone de la croissance européenne et de la politique de la Commission européenne, visant à réduire la politique des États en termes d'investissements publics notamment, que de l'impact du ralentissement du Japon.

Vous avez abordé le Japon et c'est un cas tout à fait particulier. En effet, nous voyons, là, que la croissance économique est en parfaite liaison avec une démographie déficitaire, forte depuis de nombreuses années, et le fait que les entreprises japonaises font leur croissance non pas à l'intérieur du pays, mais à l'extérieur, notamment que ce soit en Chine ou en Asie du Sud-est.

On peut également voir l'impact important de la crise énergétique au Japon. Depuis de nombreuses années, l'on constate qu'il y a dans ce pays un taux d'intérêt extrêmement bas, voire négatif, que nous connaissons aujourd'hui en Europe et cela doit nous inspirer pour envisager les remèdes que nous devons apporter à cela.

Plus précisément, pour répondre aux deux dernières questions formulées, parce que la question mériterait beaucoup plus que le temps qui m'est imparti aujourd'hui, je pense que nous pouvons toujours accompagner les entreprises qui seraient impactées directement. Ce sont globalement les entreprises pharmaceutiques qui sont les premières, et elles connaissent une croissance dans le monde entier. Elles pourront y faire face. Deux, c'est de continuer à diversifier les marchés de nos entreprises et cela, c'est le plus important, pour augmenter la croissance de notre Région.

Voilà ce que je voulais dire, en résumé, Monsieur le Président, Monsieur le Député.

M. le Président. - Monsieur Luperto, questions, réactions, vous avez une minute

La parole est à M. Luperto.

M. Luperto (PS). - Il ne me faudra pas tout cela, Monsieur le Président. Je tiens à remercier M. le Ministre pour le caractère complet de sa réponse, si tant est que l'on puisse être complet dans le format en effet choisi, qui est celui de la question d'actualité. Elle me paraît, en quelques grands axes, fixer les éléments majeurs de l'approche à avoir dans le cadre du

ralentissement de cette économie en particulier et de son impact sur la nôtre.

Je tiens à remercier M. le Ministre pour le caractère complet de sa réponse.

**QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. LEGASSE À
M. DI ANTONIO, MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE, DE LA MOBILITÉ ET DES
TRANSPORTS, DES AÉROPORTS ET DU BIEN-
ÊTRE ANIMAL, SUR « LES FLUX DE
DÉCHETS »**

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de M. Legasse à M. Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal, sur « les flux de déchets ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

M. Legasse (PS). - Monsieur le Ministre, l'Intercommunale du Brabant wallon a diffusé ses statistiques par rapport aux chiffres de flux de déchets sur l'année 2014 dans ses parcs à conteneurs. Sur 100 000 tonnes de déchets ainsi récoltés, 50 % sont des déchets inertes ou des déchets verts, ce qui représente un pourcentage conséquent.

Mes questions sont nombreuses, à plusieurs titres. Elles concernent tout d'abord les chiffres des autres intercommunales. Avez-vous connaissance de pareilles proportions et avez-vous des indications par rapport aux autres intercommunales par rapport à ces flux ?

Une autre question concerne le Plan wallon pour les déchets qui était annoncé, si ma mémoire est bonne, pour 2015.

Aujourd'hui, êtes-vous en mesure de nous présenter, de nous déposer ou de nous donner en avant-première quelques indications par rapport à ce plan ? Quels sont les grands axes de ce dernier, les axes sur lesquels le Gouvernement serait d'accord ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Di Antonio.

M. Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal. - Monsieur le Député, effectivement, c'est de l'ordre de 250 kilos par an et par habitant pour l'IBW et pour l'ensemble des intercommunales, l'on se trouve dans cette fourchette, entre 250 et 300 kilos par an et par habitant collectés dans les parcs à conteneurs.

Il y a un cas particulier, celui de l'AIVE qui dépasse les 400 kilos, mais il y a d'autres fractions qui sont collectées là-bas en Province de Luxembourg et qui ne le sont pas par les autres intercommunales.

Entre 250 et 300 kilos, l'on est plus ou moins dans le même ordre de grandeur. Là où les différences sont importantes, c'est en ce qui concerne les coûts puisque dans certaines intercommunales les coûts par an et par habitant tournent autour de 15 à 16 euros et dans d'autres intercommunales, 28 euros.

Il y a là pour des quantités relativement similaires, des différences sans doute dans la gestion quotidienne et j'ai demandé un rapport complet à la Copidec sur ce sujet : comment expliquer de telles différences sur des quantités relativement similaires et avec des fractions à trier qui sont quasi les mêmes, à l'exception de la Province de Luxembourg ?

Ceci c'était sur la partie concernant les flux de déchets.

En ce qui concerne le plan wallon, il est dans sa finalisation et sera présenté au Gouvernement pour la première lecture en mars. Je réserve le débat à ce moment-là, mais les axes principaux sont connus. Tout au moins en ce qui concerne le tri des ménages, les éléments ont été discutés, plusieurs fois, en commission. Il s'agit d'aller vers un tri plus important des matières plastiques ; le sac bleu évolue vers un sac qui regrouperait l'ensemble des fractions plastiques. Autre modification importante qui est déjà en route, dans à peu près la moitié des communes, c'est le fait de collecter, de manière séparée, la fraction organique. On devrait progressivement arriver à une généralisation de ce système.

M. le Président. - La parole est à M. Legasse.

M. Legasse (PS). - Je n'ai pas de réaction particulière et je remercie M. le Ministre pour ses éléments de réponse et j'attends le Plan wallon des déchets avec impatience.

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. COURARD À M. COLLIN, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA NATURE, DE LA RURALITÉ, DU TOURISME ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, DÉLÉGUÉ À LA REPRÉSENTATION À LA GRANDE RÉGION, SUR « LA RENCONTRE INFORMELLE DES MINISTRES EUROPÉENS DE L'AGRICULTURE DU 15 FÉVRIER 2016 »

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. ARENS À M. COLLIN, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA NATURE, DE LA RURALITÉ, DU TOURISME ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, DÉLÉGUÉ À LA REPRÉSENTATION À LA GRANDE RÉGION, SUR « LA DÉTRESSE DES AGRICULTEURS »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle les questions d'actualité à M. Collin, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région :

- de M. Courard, sur « la rencontre informelle des ministres européens de l'Agriculture du 15 février 2016 » ;
- de M. Arens, sur « la détresse des agriculteurs ».

La parole est à M. Courard pour poser sa question.

M. Courard (PS). - Monsieur le Ministre, tout d'abord, soyons concret puisque l'on parle d'agriculture, j'ai mangé un steak wallon ce midi, vous voyez qu'il est important de le signaler et de soutenir nos producteurs.

Mais trêve de plaisanterie. Je sais que vous multipliez les réunions, en collaboration avec votre collègue du Fédéral. Je sais que vous avez réuni tous les partenaires, que ce soit Comeos, les syndicats agricoles et autres, pour essayer de faire un peu le bilan de l'évolution de la situation et des choses. Le constat est dramatique. Nos agriculteurs souffrent énormément. Ils sont à bout de souffle. Ils n'ont plus de réponse par rapport à leurs banquiers. Ils ont vraiment peine à rembourser leurs investissements et, surtout, à vivre et à nourrir leur ménage et leur famille.

Dans ce cadre, j'aurais voulu voir un peu qui étaient les contacts, vous les avez évoqués en partie, je dirais, à Gembloux hier, devant les agriculteurs. Je souhaiterais aussi savoir ce que la Belgique et la Région wallonne en particulier demanderaient, essaieraient d'exiger lors de la prochaine réunion européenne qui se tiendra, je crois, le 14 mars prochain.

On le sait, on réclame au PS, une régulation, une solidarité pour que l'on puisse tenir compte de la situation des agriculteurs européens. Sans cette régularisation, sans abandonner ce système néolibéral dramatique qui a cours, aujourd'hui, nous n'aurons pas